

## COLLECTE, CONTRÔLE, PROTECTION ET DISPOSITION DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET SAUVAGES Changement important

Le Conseil de la Municipalité a pris la décision de changer de fournisseur concernant la collecte, le contrôle, la protection et la disposition des animaux domestiques et sauvages.

Donc pour les problèmes d'animaux errants, pour disposer d'un animal (euthanasie), vous pouvez contacter à partir du 1<sup>er</sup> novembre:

Madame Mélissa Tremblay  
Animalerie Chez Wisty  
1521, boulevard Jacques-Cartier  
Mont-Joli.  
Téléphone: (418) 775-6404

Vous pouvez également continuer à nous appeler au (418) 739-4317.

Concernant les chiens qui aboient, qui attaquent, qui sont méchants ou dangereux et autres problèmes du genre, vous continuez à contacter la Sûreté du Québec.

---

## Travaux d'infrastructures Aux résidents de la rue Saint-Charles et de la rue Saint-Elzéar (Partie sud).

Comme vous le constatez, les travaux de mise à niveau des conduites d'aqueduc, d'égout pluvial et domestique ont débuté et se poursuivront pendant environ 4 semaines. Évalués à 514 000 \$, ils sont admissibles à une subvention d'environ 230 000 \$ dans le cadre du programme Préco (Programme de renouvellement des conduites). Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme soit la firme Yvon Lachance de Rimouski.

La Municipalité de Sainte-Luce s'excuse pour les inconvénients occasionnés par ces travaux.

Le maire  
Gaston Gaudreault

## Sommaire

### ANIMAUX DOMESTIQUES ET SAUVAGES

### TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES INFORMATIONS MUNICIPALES

- Abris d'hiver pour automobiles
- Stationnement dans les rues en période hivernale
- Balises privées
- Offre d'emploi, préposé aux patinoires
- Logements locatifs: votre opinion

### COMMUNAUTAIRE

- Nouvelles activités au centre Gabriel-Nadeau
- Soirée du 30<sup>e</sup> anniversaire du Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce
- Club Richelieu Le Havre, recrutement
- Déjeuner-brunch de Noël
- Un local pour les jeunes
- Gros tournoi de cartes
- Souper spaghetti du Club Richelieu
- Films d'horreur par le Comité jeunesse
- Invitation à fêter l'Halloween
- Souper de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix
- Cours de Tae-boxe
- Spectacle du Chœur de la Paix
- Réflexion sur l'avenir des églises dans la Mitis
- Activités du Club des 50 ans et plus
- Jeunes Volontaires
- Crieé pour la Fabrique de Sainte-Luce
- Programme Éconologis

# Informations municipales

---

## **ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILES**

Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal peuvent être installés durant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante s'ils répondent aux conditions suivantes :

- un maximum d'un (1) abri d'hiver pour automobile ainsi que d'un (1) abri d'hiver pour les accès piétonniers est autorisé par logement;
- l'abri d'hiver pour automobile doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur une allée d'accès à cet espace;
- l'abri d'hiver doit être installé à une distance minimale d'un (1) mètre de la ligne avant de la propriété;
- l'abri d'hiver doit être installé à une distance minimale de 1,5 mètre d'une borne-fontaine;
- la hauteur maximale d'un abri d'hiver est de 2,5 mètres;
- Les matériaux utilisés doivent être des panneaux de bois peints ou traités ou une structure de métal recouverte d'une toile imperméabilisée ou de tissu de polyéthylène tissé et laminé d'une épaisseur minimum de 0,15 mm, ou d'un matériau équivalent;
- un abri d'auto peut être fermé durant la même période au moyen des mêmes matériaux;
- le terrain est occupé par un bâtiment principal.

## **STATIONNEMENT DANS LES RUES**

### ***Période hivernale***

Le règlement R-2009-107 stipule entre autre qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public, entre 23 h et 7 h, du 15 octobre au 15 mai inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Luce.

La Sûreté du Québec est responsable de l'application du règlement.

## **BALISES PRIVÉES**

L'amoncellement de la neige peut empêcher les préposés au déneigement de voir les constructions érigées sur les terrains privés, en bordure de la rue (murets, haies, clôtures, etc.).

Nous vous invitons à les protéger en installant des balises.

## **OFFRE D'EMPLOI**

### ***Préposé aux patinoires***

La Municipalité de Sainte-Luce est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de préposé aux patinoires. Le poste est sur appel.

### Sommaire de la fonction

Sous l'autorité du coordonnateur des loisirs, le préposé aux patinoires assure l'entretien et la surveillance des patinoires de Sainte-Luce et de Luceville, en fonction d'en assurer l'utilisation agréable et sécuritaire par la clientèle des loisirs.

### Horaire de travail

- Poste sur appel: La semaine régulière de travail est entre 20 et 40 heures.

### Tâches et responsabilités principales

- Glacer et déneiger les patinoires
- Faire respecter l'horaire d'occupation
- Assurer la surveillance et maintenir le bon ordre
- Faire respecter les règlements
- Entretien le local et les équipements
- Informer la clientèle
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur

Conditions salariales selon la politique en vigueur à la Municipalité.

Les personnes intéressées doivent fournir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 19 novembre 2010 à 16 h à :

Monsieur Jean-Claude Molloy, coordonnateur des loisirs  
Municipalité de Sainte-Luce  
1, rue Langlois  
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0  
ou par courriel : [jeanclaudemolloy@sainteluce.ca](mailto:jeanclaudemolloy@sainteluce.ca)

## **LOGEMENTS LOCATIFS**

### ***Nous avons besoin de votre opinion***

En collaboration avec l'Office municipal d'habitation et le Pavillon Luceville Inc, la Municipalité de Sainte-Luce désire connaître votre opinion sur les besoins futurs en matière de logements locatifs. Je vous invite donc à répondre à ce questionnaire car cette information est très importante pour des projets de développement et pour l'obtention de subventions.

Je vous remercie pour votre collaboration.

Gaston Gaudreault, maire



## **NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE OPINION**

### **Sur les besoins de logement et d'hébergement à Sainte-Luce**

Y a-t-il un manque de logement et d'hébergement dans notre municipalité? Afin de mieux connaître les besoins de notre milieu sur ce point, la Municipalité de Sainte-Luce vous propose un questionnaire auquel il est **très important** de répondre. Le nombre de répondants aura certainement une incidence sur des développements futurs dans notre municipalité.

- Ce questionnaire n'engage le répondant d'aucune manière, il est confidentiel.
- Il doit être complété par des personnes de 18 ans et plus

1 - Êtes-vous un homme  une femme  ?

2 - Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- 18 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 36 à 45 ans
- 46 à 55 ans
- 56 à 65 ans
- 66 et plus

3 - Combien de personnes résident présentement sous votre toit?

- Adulte(s) \_\_\_\_\_
- Enfant(s) de moins de 18 ans \_\_\_\_\_
- Enfant(s) de 18 ans et plus \_\_\_\_\_
- Autres

4 - Parmi les choix suivants quel type de logement vous conviendrait le mieux (à vous et à vos proches) :

- Famille HLM (loyer représentant 25% du revenu)
- Personnes âgées HLM (loyer représentant 25% du revenu)
- Hébergement avec services
- Logement adapté (chaise roulante ...)
- Logement ordinaire
- Autres \_\_\_\_\_

5- Quels sont les services que vous vous attendez à recevoir dans la catégorie de logement choisi ci-haut?

(Plusieurs réponses possibles)

- Service de suivi de santé
- Service d'entretien ménager
- Service de repas (dîner et souper)
- Service de loisirs
- Service de transport adapté
- Autres services \_\_\_\_\_

6 – Y a-t-il un membre de votre famille qui réside à l'extérieur et qui aimerait revenir dans la municipalité de Sainte-Luce?

Oui

Non

Si oui précisez le type de logement : (question 4) \_\_\_\_\_

7 - Je suis intéressé(e) par cette étude :

Oui

Non

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

**Ce questionnaire n'engage ni le comité, ni la personne qui appose sa signature.**

**Suite à un taux de réponses satisfaisant, une séance d'information et de consultation pourrait avoir lieu.**

Veillez nous retourner le questionnaire complété au plus tard le vendredi 5 novembre, en mains propres à la réception ou par la poste, à : Municipalité de Sainte-Luce, 1 rue Langlois, Sainte-Luce, G0K 1P0.

Pour tous renseignements supplémentaires ou obtenir d'autres questionnaires, communiquez avec la réceptionniste de la Municipalité de Sainte-Luce, Mme Monique Chouinard au (418) 739-4317.

# Communautaire

## **CENTRE GABRIEL-NADEAU** *Nouvelles activités*

Selon une étude publiée dans la revue *Neurology*, des recherches scientifiques ont révélé que plus une personne garde son cerveau actif, plus elle se protège contre les maladies qui affectent la mémoire.

Il est ressorti de cette étude que les personnes pratiquant au moins deux fois par semaine une activité de loisirs stimulante intellectuellement étaient deux fois moins susceptibles de développer une démence ou une maladie d'Alzheimer que celles pratiquant ces activités moins d'une fois par semaine. Et ce indépendamment du niveau d'éducation, du sexe, du mode de vie et de l'état de santé.



Aucune réduction significative du risque de survenue de ces maladies n'a été observée avec les autres catégories d'activités de loisirs.

Les chercheurs en ont déduit que promouvoir les loisirs intellectuellement stimulants chez les personnes âgées pourrait « constituer une intervention pertinente de santé publique ».

Donc, à compter du lundi 25 octobre 2010, de 13 h 30 à 16 h 30, à la bibliothèque de Sainte-Luce, les personnes de 50 ans et plus sont invitées à venir jouer au Scrabble, faire des mots croisés, des mots fléchés, ou tout autre jeu de mots et de lettres...

Et tous les mercredis, de 13 h 30 à 16 h 30, afin d'exercer le sens de l'observation, mais surtout pour le plaisir, des casse-tête de tous les genres et pour tous les goûts seront disponibles. La personne qui n'aime pas chercher le morceau avec « une patte et trois trous » préférera peut-être démêler les pièces par couleur ou par sujet...

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ces activités où la simplicité et la bonne humeur seront à l'ordre du jour!

Marie-Claire Cormier,  
pour le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce

### **RAPPEL, SOIRÉE DU 30<sup>e</sup>**

Le vendredi 22 octobre à 18 heures, un souper suivi d'une soirée dansante soulignera le 30<sup>e</sup> anniversaire du Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce. Tirage de nombreux prix de présence. Réservez tôt car les places sont limitées. Billets en vente au Marché Sainte-Luce.

## **CLUB RICHELIEU LE HAVRE** *Recrutement*



Le club Richelieu le Havre existe depuis 33 ans. Ses membres ont œuvré dans la communauté afin de promouvoir « l'Aide à la jeunesse ». Seulement durant les cinq dernières années nous avons versé plus de 20 000 \$ en dons, dons qui ont été financés à partir de nos activités tels le souper spaghetti, souper au crabe, tournoi de cartes et autres.

Comme tout organisme, nous avons besoin de membres pour la survie de notre club. Nous faisons appel aux gens dynamiques, disponibles et fidèles, afin de continuer notre œuvre. Sans membres, le club est appelé à disparaître.

Contactez-nous au (418) 739-3073. Une expérience enrichissante vous attend.

Les Richelieu sont des clubs à caractère social, d'expression française. Les rencontres se font dans le plaisir, la bonne entente et la bonne humeur.

### **DÉJEUNER-BRUNCH DE NOËL**

Le déjeuner-brunch de Noël, organisé par la Corporation des loisirs de Sainte-Luce nous revient avec un succulent repas accompagné par de l'animation clown et des cadeaux à tous les enfants de 10 ans et moins présents.

- Dimanche 5 décembre 2010
- De 9 h à midi
- Salle Louis-Philippe Anctil (59, rue Saint-Laurent)
- Programme: 9 h: déjeuner et animation clown  
10 h 30: arrivée du Père Noël et distribution des cadeaux
- Inscription: Avant le 19 novembre 16 h  
À la réception, au bureau municipal de Sainte-Luce, 1 rue Langlois.
- Coût: 7 \$ adultes  
5 \$, 4 à 10 ans  
Gratuit, 3 ans et moins

Aucun billet ne sera vendu à la porte

Pour informations supplémentaires, communiquez avec le coordonnateur des loisirs au (418) 739-3393 ou à la réception de la Municipalité au (418) 739-4317.

# Communautaire (suite)

## UN LOCAL POUR LES JEUNES

Suite à la rencontre du 5 octobre de quelques parents, des jeunes «12-17 ans», du coordonnateur des Loisirs de Sainte-Luce et d'une travailleuse de rue de La Mitis, il a été entendu qu'une première activité serait tenue le samedi 30 octobre prochain, au pavillon des loisirs du secteur Luceville, 110 rue Saint-Pierre Est. Cette soirée, qui permet de souligner l'Halloween, aura comme thème : CINÉMA D'HORREUR

Le but de cette activité est de permettre à nos adolescents de se regrouper dans un endroit sécuritaire et de participer à une activité misant sur les SAINES HABITUDES DE VIE. Il est entendu que cette activité, comme les activités futures, se déroulera sous la supervision d'adultes ayant à cœur le développement d'une vie culturelle de qualité pour les adolescents de notre communauté. Il est entendu que l'invitation est spécifiquement pour les «12-17 ans» de Sainte-Luce.

Prenez note que les profits de la vente du popcorn et des rafraîchissements seront utilisés ultérieurement pour l'achat de jeux de société et d'équipements.

Un appel pressé est lancé aux adultes ayant un intérêt à l'enrichissement de la VIE CULTURELLE à Sainte-Luce, soit en offrant quelques heures de supervision au cours des prochains mois, soit en tant qu'animateurs d'ateliers à se joindre au groupe.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le coordonnateur des loisirs, M. Jean Claude Molloy au (418 ) 739-3393 ou par courriel à [jeanclaudemolloy@sainteluce.ca](mailto:jeanclaudemolloy@sainteluce.ca).

## GROS TOURNOI DE CARTES

- Samedi le 27 novembre à compter de 13 h.
- Salle Louis-Philippe-Anctil (sous-sol de l'église du secteur Luceville)
- L'inscription est en équipe de deux et le coût par équipe est de 20 \$.
- Bar sur place et vente de petit lunch!!!!
- Toujours en collaboration avec le Club Richelieu Le Havre pour venir en aide à la jeunesse!!!!

Merci et venez en grand nombre!!!!

Kathleen Desrosiers  
Présidente

## SOUPER SPAGHETTI

Le samedi le 13 novembre à compter de 18 h aura lieu le souper spaghetti annuel du Club Richelieu Le Havre.

Le Club est fier de s'associer pour ce souper avec le Club des 50 ans et plus pour aussi remettre une partie des profits pour le local jeunesse.

Admission:     Adulte en prévente 10 \$  
                  Adulte à la porte 15 \$  
                  Enfant de 7 à 12 ans 6 \$  
                  Enfant en bas de 6 ans gratuit!

Merci et venez en grand nombre!!!!

Kathleen Desrosiers, présidente

## FILMS D'HORREUR Comité jeunesse de Sainte-Luce



Présentation de deux films d'horreur

- Samedi le 30 octobre à compter de 19 h
- Pavillon des loisirs de Sainte-Luce, secteur Luceville
- Garçons et filles âgé-es entre 12 et 17 ans
- Admission 3 \$ par personne
- Il y aura cantine sur place et vente de pop corn

Tous les profits seront pour le local jeunesse en collaboration avec le comité jeunesse!!

Venez en grand nombre!!!

Karianne Desrosiers, Présidente

## INVITATION À FÊTER L'HALLOWEEN



La Corporation des loisirs invite toute la population de Sainte-Luce à un party Halloween, selon les coordonnées suivantes:

Vendredi 29 octobre à compter de 21 h  
Salle Louis-Philippe-Anctil (59, rue Saint-Laurent)

Admission:     18 ans et plus             5 \$  
                  Moins de 18 ans             gratuit

Un service de bar est disponible sur place.  
De nombreux prix sont à gagner pour différentes catégories de costumes.

Bienvenue à la fête.

# Communautaire (suite)

## **SOUPER DE LA FABRIQUE**

**NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX** (secteur Luceville)

Le traditionnel souper au cipaille de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix (secteur Luceville) aura lieu le 6 novembre 2010, à compter de 18 h à la salle Louis-Philippe-Anctil (sous-sol de l'église).

Le prix des billets est de 15 \$ pour les adultes, 7 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins.

Ce souper sera suivi d'une soirée avec orchestre et danse dont le prix pour la soirée est de 4 \$ et est en collaboration avec l'Unité Domrémy de Luceville. C'est une belle occasion pour inviter vos parents et amis-es. Nous vous attendons en grand nombre et comptons sur votre habituelle collaboration pour faire de cette activité de financement un véritable succès !

Les billets sont en vente aux endroits suivants: Bureau de la Fabrique, Épicerie Bernier, Épicerie Pineault, Marché Sainte-Luce inc. et auprès des marguillères et marguilliers.  
Bienvenue à toutes et à tous.

## **TAE-BOXE**

Nouvelle session de tae-boxe débutant mardi le 2 novembre de 18h00 à 19h00 tous les mardis et jeudis à l'École des Bois et Marées de Luceville. Si tu n'es jamais venu tu peux essayer sans frais et si tu continues tu paies la session complète. Viens te mettre en forme avant l'hiver.

Info ou inscription à Louise Gagné 739-5034.  
Durée 7 semaines.

## **QUEL SPECTACLE EN L'ÉGLISE DE STE-LUCE**

Samedi, le 2 octobre 2010, le Choeur de la Paix de Québec a offert bénévolement tout un spectacle en l'église de Sainte-Luce. Émotions, ébahissement et énergie étaient au rendez-vous. Quelle belle performance et générosité.

La qualité des voix puissantes et chaudes, l'habileté exceptionnelle des musiciens ont fait vibrer les spectateurs, qui les ont ovationnés à plusieurs reprises. Lors de la chanson guillerette sur Sainte-Luce, composée pour l'occasion, les gens y sont allés d'une vague énergisante. Un spectacle de grande qualité dans une ambiance chaude et intime.

Nous remercions sincèrement le Choeur de la Paix pour cette soirée mémorable, pour sa générosité et pour les moments de grandes émotions. Je ne peux que souhaiter un au revoir.  
Jocelyn Ross

## **AVEC OU SANS ÉGLISE**

### **Faire face à l'inévitable**

Lors de la Journée de réflexion sur l'avenir des églises, les organisateurs souhaitent que cet événement bas-laurentien provoque le besoin dans les collectivités de créer des occasions de concertation et de réflexion sur le sujet. C'est ce que la MRC de La Mitis vous propose : une journée où les mitissiens se pencheront sur le fait que devant les nouvelles réalités et contraintes vécues par les gestionnaires de lieux de culte, un nouvel enjeu est apparu sournoisement: celui de déterminer l'avenir ou le non avenir de ces édifices.

Cette situation soulève plusieurs questions d'ordre religieux bien sûr mais aussi patrimonial, urbanistique, légal et financier:

- Quels lieux de culte seront maintenus et à quel prix ?
- Comment conserver et mettre en valeur un maximum de biens mobiliers et immobiliers de ce patrimoine ?
- De quelle manière assurer une gestion urbanistique adéquate et bien planifiée en lien avec ces édifices qui marquent le cadre bâti, le paysage et le dynamisme des municipalités?
- Quelle nouvelle vocation peut-on offrir à ces édifices et quels bénéfices pour la population?

Cette journée aura lieu le samedi 6 novembre 2010 en l'église Sainte-Angèle-de-Mérici à partir de 9 h. Vous pourrez vous procurer le programme ou vous inscrire en communiquant avec :

Madame Martine Caron, conseillère en développement  
(418) 775-7089.

## **CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE**

Une journée VIE ACTIVE (exercices physiques) se tiendra tous les mercredis, de 9 h 30 à 10 h 30, à la salle Louis-Philippe-Anctil.

Coûts: membres du club            gratuit  
Non membres                    2 \$ par semaine

Rappel: Jeux de pétanque, pétanque-atout et sacs de sable toujours le lundi et le jeudi de 13 h 30 à 16 h.

Bienvenue à tous les 50 ans et plus de Sainte-Luce.

# Communautaire (suite)

## JEUNES VOLONTAIRES

Programme destiné aux jeunes âgés entre 16 et 29 ans.

Tu as des idées plein la tête? Tu as un projet qui te tient à cœur? Grâce à Jeunes Volontaires, tes rêves pourraient se réaliser.

Tu pourrais élaborer et mettre en œuvre un projet dans un domaine qui t'intéresse, par exemple l'agriculture, les arts, la culture, les communications, l'environnement, les services communautaires, le tourisme ou tout autre domaine d'activité.

Si tu es admissible, tu pourrais obtenir de l'aide et des conseils pour te préparer au marché du travail. En réalisant ton projet Jeunes volontaires, tu pourras : acquérir des connaissances, développer tes compétences, ta créativité et ton autonomie, établir des contacts professionnels et nouer des liens d'amitié et vivre une expérience enrichissante.

Depuis 1983, plus de 45 000 jeunes ont mis sur pied un projet. Et toi, quel est ton projet?

Pour plus d'informations, tu peux communiquer avec le Centre local d'emploi de Mont-Joli ou avec un conseiller d'Action Travail Rimouki-Neigette au 418-775-1678 poste 208

## CRIÉE POUR LA FABRIQUE DE SAINTE-LUCE

Comme il est de tradition à chaque année, il y aura une criée (encan) dimanche le 24 octobre à midi en l'église de Sainte-Luce.

Des produits du terroir et des objets de valeur seront mis à l'enchère au profit de la Fabrique de Sainte-Luce. Comme d'habitude nous comptons sur votre générosité pour apporter vos articles (dons) pour l'encan à l'église, dimanche à compter de 10 h 30 ou tout de suite après la messe, car la criée débutera après la messe de 11 h (donc vers midi).

Il y aura du café, de l'eau et des petites grignotes pour agrémenter le tout. Nous vous attendons en grand nombre et soyez assurés que vous aurez tous beaucoup de plaisir lors de cette activité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec Lucien Dionne au Marché Sainte-Luce ou Paul-Eugène Gagnon au 418-739-4162.

## PROGRAMME ÉCONOLOGIS LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES



Éconologis est un programme d'efficacité énergétique gratuit pour les ménages à faible et modeste budget. Ce programme est une initiative de l'Agence de l'efficacité énergétique et est livré dans tout le Bas-Saint-Laurent par l'ACEF du Grand-Portage, un organisme communautaire de la région.

Lors de la visite, l'équipe de l'ACEF procède gratuitement à l'implantation de certaines actions notamment le calfeutrage des fenêtres, l'installation de coupe-froid au bas des portes, l'installation d'une pomme de douche à débit réduit, l'ajustement de la température du chauffe-eau, l'ajout d'un aérateur aux robinets et l'installation d'ampoules fluo compactes.

Pour les logements et les maisons dont le système de chauffage répond aux critères, Éconologis prévoit également le remplacement gratuit des vieux thermostats. C'est un électricien qualifié qui viendra installer des thermostats électroniques au cours des mois qui suivent la visite de l'ACEF. Les locataires doivent avoir l'approbation écrite de leur propriétaire.

Ces mesures sont entièrement gratuites pour les ménages qui se qualifient. Les prestataires de l'aide sociale sont admissibles **s'ils paient leur facture de chauffage**. Nous encourageons la population du Bas Saint-Laurent à téléphoner au **418 867-8545 (KRTB)** ou au **1-866-762-0269** pour vérifier votre admissibilité.

Nombre d'occupants (chaque enfant compte pour un occupant)	Revenu total du ménage, vérifié par l'avis de cotisation 2009. (prestataires d'aide sociale admissibles sur présentation du carnet de réclamation.)
1 personne	22 229 \$
2 personnes	27 674 \$
3 personnes	34 022 \$
4 personnes	41 307 \$
5 personnes	46 850 \$
6 personnes	52 838 \$
7 personnes et +	52 827 \$